

LE DÉSISTEMENT DU CRIME CHEZ LES SURSITAIRES QUÉBÉCOIS

Les auteures nous proposent une manière plus réaliste de comprendre le désistement du crime. Après avoir analysé le discours de 29 sursitaires québécois sur leur carrière criminelle, elles avancent qu'il y a trois processus de désistement distincts : celui des convertis, des repentants et des rescapés.

* **F.-Dufour, I., Brassard, R. et Martel, J.,** (2016).

Quand « criminel un jour » ne rime pas avec « criminel toujours » : le désistement du crime de contrevenants québécois. *Revue de psychoéducation*, 45 (2).

[DOI : 10.7202/1039054ar](https://doi.org/10.7202/1039054ar)

* Isabelle Fortin-Dufour est professeure agrégée au Département des fondements et pratiques en éducation à l'Université Laval.
418.656.2131 poste 8300
Isabelle.F-Dufour@fse.ulaval.ca

CONTEXTE

Comme il n'existe pas une ligne de démarcation claire qui détermine la fin d'une carrière criminelle, la communauté scientifique a beaucoup de difficultés à trouver ce qui explique le désistement du crime. Pour mieux le comprendre, les auteures de cette étude ont fait une recension des écrits. Elles ont identifié qu'il existe dans la littérature trois explications du désistement : 1) il s'agit d'un processus naturel durant lequel le contrevenant a pris de la maturité; 2) il s'agit d'un processus structurel durant lequel le contrevenant est influencé par son contexte social et 3) il s'agit d'un processus intentionnel durant lequel le contrevenant choisit sa voie. Les auteures ont toutefois noté que ces explications étaient sommaires et isolées entre elles. Pour contribuer à l'avancement des connaissances, elles ont proposé « [...] d'identifier un cadre théorique suffisamment ample et souple qui permette d'appréhender simultanément le rôle des agents et de la structure sociale dans le(s) processus de désistement du crime » (p. 380). Selon elles, la théorie morphogénique d'Archer semble relever ce défi.

THÉORIE MORPHOGÉNIQUE

Margaret S. Archer, une sociologue qui s'inscrit dans le courant du réalisme critique, a avancé que comme elles sont inscrites dans une structure d'interactions sociales, les personnes ne partent pas tous du même point de départ. Cette position, involontaire et bien réelle, est parfois avantageuse, parfois désavantageuse. En conséquence, elle marque les choix de projets et les coûts des opportunités qui leur sont associés. Selon cette théorie, une personne entamerait un projet en fonction de ses intérêts et de ses préoccupations, mais aussi en fonction de ses identités personnelles et sociales. Or, comme les identités entrent en relation, de nouvelles règles viennent se mettre en place. Cela complexifie davantage la réalisation des projets.

La théorie morphogénique s'intéresse ainsi à la dynamique et l'interdépendance des relations entre la société et les individus. Elle permettrait donc aux chercheurs de sortir de l'impasse des explications traditionnelles.

MÉTHODOLOGIE

Les auteures ont choisi de s'intéresser aux parcours des hommes de la région de Québec et des environs qui ont reçu une peine avec sursis qui n'ont pas récidivé. Elles ont envoyé des lettres à 500 d'entre eux pour les inviter à prendre part à une entrevue semi-dirigée et obtenu 47 réponses positives. Après les 29 premières entrevues, l'équipe ne ramassait plus de nouvelles données et a conclu que les saturations empirique et théorique étaient atteintes. Les entrevues, d'une durée moyenne d'une heure trente et portant sur le désistement du crime des sursitaires, ont été retranscrites et analysées de manière inductive à l'aide du logiciel QDA Miner. L'analyse a permis de dégager des discours trois processus distincts.

FAITS SAILLANTS

CONVERTI

Neuf hommes ont décrit leur désistement au crime comme un processus de conversion. Issus majoritairement de milieux défavorisés et ayant commencé leur carrière criminelle entre 9 et 16 ans, ces hommes endossaient leur identité de criminels. Ils voyaient au départ le crime comme une manière d'augmenter leurs ressources et ils rejetaient les normes véhiculées à l'extérieur du milieu criminel. Les peines en milieu carcéral ne constituaient pas un élément dissuasif. Bien qu'usé de leur vie criminelle, ces hommes voyaient peu d'options pour y renoncer. Ils soutiennent que c'est pour sursoir à l'assignation à domicile qu'ils ont saisi de nouvelles opportunités qui leur ont fourni le capital social nécessaire pour graduellement fermer la porte de la criminalité. Pour ces hommes, le désistement du crime se vit comme une conversion vers une nouvelle identité sociale.

Exemple : « J'ai vraiment vu les deux perspectives. J'ai compris que moi, c'est celle-là que je voulais. J'aime mieux rester dehors puis avoir une vie familiale que d'avoir une vie criminelle. » - Nathan

Deux hommes interrogés étaient toutefois encore indécis à faire le saut.

REPENTANT

Huit hommes ont décrit leur désistement au crime comme un processus de repentance. Plus instruits et ayant commencé leur carrière criminelle autour de 30 ans, ces hommes ne s'identifiaient pas eux-mêmes comme des contrevenants. Ils ont même vu leur arrestation comme un moment difficile. Ils peuvent être décrits comme des personnes qui ont perdu contact avec leurs projets de départ. Ils vont consentir à beaucoup d'efforts pour réparer ce que les auteurs appellent leur « fracture identitaire ». En ce sens, ils se montrent ouverts à recevoir de l'aide, notamment des traitements visant la réhabilitation. Pour ces hommes, le désistement du crime n'est donc pas une question de changer d'identité, mais de reconquérir celle qu'ils avaient avant de la perdre.

Exemple : « Je suis le même, mais réenligné sur ma famille, mes enfants. » - Denis

Trois hommes étaient au moment de l'entrevue encore incapables de réparer leur identité.

RESCAPÉS

Cinq hommes ont décrit leur désistement du crime comme un processus de sauvetage. Issus de milieux défavorisés et ayant commencé leur carrière criminelle tardivement, ces hommes ont pour ainsi dire peu de relations avec autrui, voire une absence d'identité sociale. Les auteurs les ont décrits comme des personnes « qui dérivent ». Ils ont notamment eu des idéations suicidaires. Leur arrestation a été vécue comme une manière plus ou moins consciente de demander de l'aide. Durant le processus thérapeutique, ils sont pleinement investis et développent des liens intenses; leur situation demeure toutefois précaire sur le plan de leurs relations. Le désistement est vécu comme un processus solitaire et continu.

Exemple : « Comme les alcooliques : un jour à la fois. Une journée à la fois. Je ne vois même pas les semaines passer. Ça passe assez vite. Il faut toujours voir le beau côté des choses. » - Albert

Deux répondants semblaient encore à la dérive et n'entrevoient pas l'avenir.

CONCLUSION

Le désistement du crime est un processus complexe qui ne s'explique pas uniquement par une prise de maturité, par des bonnes influences ou par une décision individuelle. Pour le favoriser, il faut qu'il y ait une ouverture tant du côté de l'individu que de la société. De manière plus ponctuelle, les résultats de l'étude laissent supposer que :

- Les convertis ont besoin de développer les aptitudes de base qui facilitent leur intégration sociale et professionnelle.
- Les repentants ont besoin d'aide psychosociale dès le départ pour retrouver qui ils étaient avant leur arrestation.
- Les rescapés ont besoin de soutien thérapeutique dès le départ pour leur permettre d'identifier qui ils aimeraient être.

Dans tous les cas, la théorie d'Archer semble prometteuse pour mieux comprendre le désistement du crime.